

# DEMANDE D'AUTORISATION DE MONTAGE D'UN APPAREIL DE LEVAGE

TYPE GRUE A TOUR

## DEMANDEUR

Entreprise : \_\_\_\_\_ Responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Port : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

## CARACTERISTIQUE DE L'APPAREIL

Marque : \_\_\_\_\_

Type : \_\_\_\_\_ Numéro de série : \_\_\_\_\_

Châssis (caractéristiques – dimensions) : \_\_\_\_\_

Fixe  Mobile sur voie de : \_\_\_\_\_

**Caractéristiques dimensionnelles** : (joindre une fiche technique)

Hauteur totale : \_\_\_\_\_

Altitude au pied de l'appareil (niveau NGF) : \_\_\_\_\_

Altitude au sommet de l'appareil (niveau NGF) : \_\_\_\_\_

Longueur de la flèche : \_\_\_\_\_

Hauteur sous crochet : \_\_\_\_\_

Date d'implantation souhaitée : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Durée prévisionnelle d'utilisation (12 mois maximum) : \_\_\_\_\_

Nature du chantier : \_\_\_\_\_

Adresse du chantier : \_\_\_\_\_

Autorisation  Permis de construire  Déclaration Préalable  Autorisation de travaux

Numéro ou référence : \_\_\_\_\_ (joindre une copie)

Maitre d'œuvre de l'opération : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Port : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### **Pour ce chantier :**

D'autres demandes d'autorisation de montage ont-elles déjà été faites :  NON  OUI

Est-il prévu l'implantation future d'autres appareils de levage :  NON  OUI, combien \_\_\_\_\_

Existe-t-il d'autres appareils implantés à proximité du chantier :  NON  OUI, combien \_\_\_\_\_



## DEMANDE D'AUTORISATION DE MONTAGE D'UN APPAREIL DE LEVAGE

TYPE GRUE A TOUR

Conditions d'installation (montages, démontage, dispositifs de sécurité,...) :

---

---

---

---

---

Conditions d'utilisation :

---

---

---

---

---

Je soussigné \_\_\_\_\_, représentant l'entreprise \_\_\_\_\_  
certifie que :

- les conditions d'installation de l'appareil ont été déterminées en fonction des contraintes du chantier, de l'environnement et de la compatibilité du sol de fondation,
- toutes les autorisations ou accords nécessaires ont été obtenus (joindre éventuellement justificatifs Voirie, Circulation, S.E.M., E.R.D.F., G.R.D.F., Emplacements, Canal de Provence, Télécom, Service Eau Assainissement, Pluvial,...),

**Je joins** l'ensemble des pièces listées ci-après et certifie de leur exactitude

**Je m'engage dans les quinze jours** à solliciter l'autorisation de mise en service conformément à l'article 3 de l'arrêté municipal N° 561 du 8 juillet 1994. Tout changement ou modification des conditions de la présente demande fera l'objet d'une nouvelle demande.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature (+ cachet pour les entreprises)

---

**Formulaire et pièces jointes à retourner 10 JOURS AVANT**  
**à : [gestionvoirie@mairie-aixenprovence.fr](mailto:gestionvoirie@mairie-aixenprovence.fr)**

---

# DEMANDE D'AUTORISATION DE MONTAGE D'UN APPAREIL DE LEVAGE

TYPE GRUE A TOUR

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE INSTRUCTION DE DOSSIER

- Fiche technique appareil
- Permis de construire / Déclaration Préalable / Autorisation de travaux
- Plan de situation du chantier et plan de masse de la construction
- Emplacements du ou des appareils prévus ou existants sur le chantier et installés à proximité immédiate, avec vue en plan de leurs aires d'évolution à compléter éventuellement par des vues en coupes bâtiments, constructions voisines ou obstacles naturels. Dans le dernier cas, des mesures particulières seront proposées
- Vue en coupe du sol de fondation de la grue en cas de présence de réseaux enterrés avec accord dans ce cas des Services concernés
- L'attestation d'un bureau de contrôle concernant la compatibilité du sol de fondation en fonction des contraintes exercées par l'appareil (*charges et surcharges statiques et dynamiques*)
- Contour précis du chantier avec la nature et la hauteur des clôtures, les voies de circulation des engins de chantier, les aires de travaux ou de stockage et d'approvisionnement de la ou des grues
- Indication des voies ouvertes à la circulation des personnes, des lignes électriques aériennes, des établissements ou terrains recevant du public, des bâtiments voisins et de tous les obstacles naturels susceptibles d'être survolés ou d'être atteints en cas de renversement de la grue, avec toute indication utile concernant leur nature et leur hauteur
- Implantation précise de la mise en station d'engins mobiles nécessaires au montage ou au démontage du ou des appareils
- Avis de la Direction Générale de l'Aviation Civile sur le plan des servitudes aéronautiques relativement au projet d'installation de votre grue (DGAC : 1, rue Vincent Auriol 13617 Aix en Provence - Tel : 04.42.33.78.63)